



3 questions à :  
**Vincent Lorphelin,**  
Fondateur de Venture Patents.com

## Les brevets sont de plus en plus stratégiques.

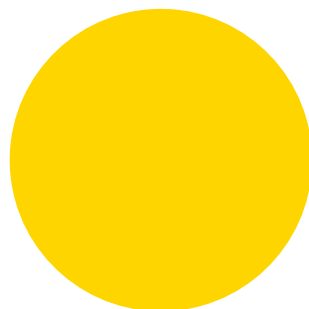
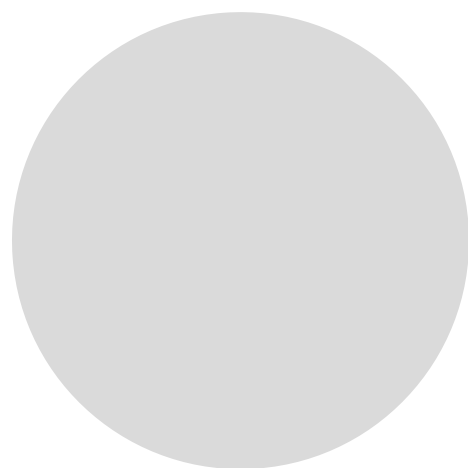
### LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE A-T-ELLE UN IMPACT SUR LES BREVETS ?

1

« Oui. Lorsqu'Apple a déclaré la guerre à Samsung, on s'attendait à l'affrontement de milliers de brevets tous plus technologiques les uns que les autres.

Or, ce ne sont que 3 brevets qui ont fait la différence, dont celui du fameux zoom en écartant 2 doigts.

De plus, cette fonctionnalité est logicielle et se programme en 2 minutes. Comme sa valorisation se chiffre en milliards, le monde de la propriété intellectuelle a été secoué comme celui de la musique lors de l'arrivée de l'iPod ! »



### QUELLES ONT ÉTÉ LES CONSÉQUENCES DE CETTE GUERRE DES BREVETS ?

« Dans une acquisition-innovation ou un *build-up* technologique, de manière traditionnelle, la présence de brevets est seulement un élément de confort pour l'acquéreur. Depuis 2005, on a vu s'accélérer les acquisitions motivées essentiellement par les brevets, comme lors du rachat d'Exalead par Dassault System pour 135 M€. La guerre des brevets a entraîné des centaines d'entreprises, ce qui a renchéri l'intérêt stratégique des brevets, surtout s'ils ont été précoces pour marquer les nouveaux usages, comme le zoom avec 2 doigts.

2

Google a ainsi acquis Motorola et Nest Labs pour 12 et 3 Md\$. Cette tendance est devenue fréquente pour l'achat de *start-up*. Elle a renchéri aussi la valeur marchande des brevets. L'explosion de leur demande a fait naître un nouveau marché, qui ressemble à celui des diamants bruts, dont la valeur véritable n'est connue qu'au moment de la taille. L'achat à l'unité, parce que risqué, entraîne une forte décote : entre 50 000 et 200 000 \$ pièce. L'achat de lots est préférable, mais chaque brevet se négocie alors autour d'1 M\$. Ce marché est animé par 750 fonds, des courtiers, des cabinets d'avocats spécialisés... mais aussi des spéculateurs, les *patent trolls* ».

### POURQUOI LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES SERAIENT-ELLES CONCERNÉES ?

« Le marché des brevets démarre à peine en Europe. Cependant les entreprises qui veulent se développer outre-atlantique s'y font attaquer de manière d'autant plus systématique que leurs produits intègrent des nouvelles technologies.

3

En contrepartie, celles qui disposent de brevets dissuadent plus fortement leurs concurrents qu'en France, y compris les PME face aux géants. Un portefeuille de brevets constitue donc un actif dont la valeur défensive, offensive et patrimoniale peut justifier à elle-seule une stratégie d'acquisition-innovation ou de *build-up* ».

